
Le portail [aides-entreprises.fr](http://www.aides-entreprises.fr) passe le cap des 3 000 aides référencées

L'Institut Supérieur des Métiers développe depuis 2002 un portail internet qui propose aujourd'hui un accès gratuit à plus de 3 000 fiches d'information sur les aides publiques aux entreprises.

Pour réaliser le recensement complet des aides publiques aux entreprises, l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) a sollicité tout au long de l'année 2007 près de 200 pourvoyeurs d'aides (Etat, agences nationales et collectivités territoriales).

Aujourd'hui, grâce à leur collaboration active, plus de 3 000 dispositifs d'aides financières (subventions, prêts, exonérations...) sont référencés dans un répertoire unique, librement accessible à l'adresse [aides-entreprises.fr](http://www.aides-entreprises.fr).

Ce répertoire des aides a été spécialement conçu pour informer les entreprises et ceux qui les accompagnent. Son interface cartographique leur permet d'obtenir gratuitement, en quelques clics, la liste complète des dispositifs qu'ils peuvent mobiliser à l'échelle de leur commune.

Le travail de recensement des aides aux entreprises a débuté en 2002 sous l'impulsion du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi. Il fait aujourd'hui référence auprès des pouvoirs publics (Cour des Comptes, Inspection générale des Finances, etc.) qui citent régulièrement l'ISM dans leurs travaux d'évaluation des politiques publiques.

L'ISM propose également un service complet d'information et de veille sur ce portail :

- ▶ Chaque jour, des articles pour être alerté sur l'actualité des aides,
- ▶ Chaque mois, une lettre électronique qui récapitule les évolutions majeures,
- ▶ Enfin, 50 dossiers documentés qui décryptent les modes d'appui public aux entreprises.

Le portail [aides-entreprises.fr](http://www.aides-entreprises.fr) a pour partenaires des sites publics de référence : pme.service-public.fr, apce.com, pme.gouv.fr et entreprises.gouv.fr.

Activez ce lien pour accéder au portail :

<http://www.aides-entreprises.fr>

<p>Florence Houssard, chargée de communication 01 44 16 80 50 – presse@aides-entreprises.fr</p>
